GT ministériel QSAE et QSE

16 novembre 2026

Déclaration liminaire

Nous, représentant-es de la FSU Écologie, participons à cette énième réunion pour le projet de revalorisation des salaires des agentes et agents publics contractuels·les des agences de l'eau, des parcs nationaux, de l'établissement public du Marais poitevin, de l'Office français de la biodiversité et du Conservatoire du littoral.

Nous étions emplis d'espoir pour elles et eux à l'ouverture du dossier.

Nous étions emplis d'espoir pour ces agents, elles et eux qui font leur job aussi bien que les fonctionnaires, avec cœur et tellement de conviction, car si fier-es de faire connaître le vivant, de porter sa voix et de le défendre.

Ils et elles ne méritent pas d'être aussi mal payé-es, ne pas être mieux considéré-es., d'être si peu entendu-es !

Nous, représentantes et représentants du personnel FSU Écologie, ne sommes pas écouté-es, alors notre déclaration sera courte.

Nous sommes profondément déçu-es et en colère.

Cette colère et cette déception sont alimentées

- Par la disparition des quasi-statuts bien sûr,
- Par l'absence de revalorisation du traitement indiciaire,
- Par une rédaction instable qui crée du flou,
- Par une parole mouvante d'une réunion à l'autre,
- Par une faible revalorisation des primes pour un très grand nombre d'agent-es sous quasi-statut des agences de l'eau et une trop faible revalorisation pour les agent-es du quasi-statut environnement, tout cela au regard de la perte du pouvoir d'achat et l'écart existant avec les titulaires,
- Par l'absence de discussion pour l'évolution du système de primes du quasi-statut environnement qui invalide complètement la parole de la DRH ministérielle en rétablissant une prime de sujétion et en créant non pas une prime liée à la fonction mais une « prime de catégorie ».

Au final, nous avons le regret de vous dire que nous perdons confiance en notre administration, en notre employeur et surtout en notre tutelle qui prend des engagements qui ne sont pas respectés, notamment pour le quasi-statut environnement.

Nous essaierons toutefois d'exposer nos revendications et propositions en cours de réunion., car nous continuons à exercer notre travail de représentant-es de nos collègues.